



A la rentrée la petite enfance reste dans la danse

Nous venons de vivre un mouvement du secteur de la petite enfance, inédit par son ampleur, par sa durée et par la diversité des forces engagées. Malgré cela le gouvernement et la majorité parlementaire, sourds à l'exigence de bien être des jeunes enfants et de qualité de modes d'accueil, sont passés en force :

- **Le nouveau décret sur les modes d'accueil collectif a été publié**
- **la loi créant des maisons d'assistantes maternelles**

À ce stade le secteur de la petite enfance reste inclus dans le champ de la directive services

Les multiples alertes adressées aux pouvoirs publics sur la dégradation de la qualité d'accueil sont donc restées ignorées. Si ces dispositions devaient s'appliquer cela se traduirait par :

Plus d'enfants confiés à des équipes moins qualifiées ,c'est-à-dire moins d'attention de disponibilité ,plus d'insécurité matérielle et affective pour chaque enfant, plus de stress pour les professionnel-le-s

Nous ne l'accepterons pas plus que demain que durant tout le printemps écoulé. La qualité d'accueil est un enjeu de salut public pour les enfants et les familles et nous n'y renoncerons à aucun prix

Dès la rentrée nous proposerons à tous ceux –celles qui se sont engagé-e-s avec le mouvement « **pas de bébé à la consigne** » de le poursuivre et le développer, avec plusieurs perspectives :

- **Amplifier le mouvement de prise de position des élus** en s'adressant à eux sur la base de la **lettre type** (voir ci-joint) pour qu'ils s'engagent à ne pas appliquer les taux d'accueil en surnombre, la modification du ratio de personnels les plus qualifiés, la mise en place des jardins d'éveils, celle des maisons d'assistantes maternelles qui ne disposent d'aucune norme de fonctionnement ;
- **Engager une campagne pour un plan ambitieux de formation** de 10 000 professionnels qualifiés par an pour créer 400 000 places d'accueils manquantes.
- **Créer les conditions d'une mobilisation commune**, pour assurer l'accueil dans des conditions adaptés aux enfants de 2-3 ans, entre les professionnels de la petite enfance et les enseignants de maternelles concernés par des milliers de suppressions de postes ;
- **Organiser au dernier trimestre 2010 une rencontre nationale** du collectif « pas de bébé à la consigne » avec les collectifs locaux et les équipes, les associations et syndicats mobilisés sur tout le territoire, pour élaborer **un véritable plan d'urgence pour l'accueil de la petite enfance**

NON A LA MISE EN BOITE DE LA PETITE ENFANCE !

LE DECRET MORANO EN BOITE

